

Habilitations électriques : recyclage BT

(basse tension - Interventions et/ou travaux électriques BS/BR et tous les indices cités)

Durée : 1,5 jour (11 heures)

Public concerné :

- Personnels d'entretien ou polyvalents appelés à faire des opérations de remplacement et de raccordement pour le symbole BS.
- Personnels électriciens appelés à réaliser les interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique pour le symbole BR.
- Personnels électriciens en charge de la réalisation de travaux électriques.

Effectif :

- 10 participants maximum.

Prérequis :

- Parler, lire et écrire le français
- Avoir suivi la formation initiale.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques, détenteur des habilitations correspondantes
- Formation présentielle alternant apports théoriques en salle et ateliers pratiques sur armoire électrique ou platine pédagogique (équipement de sécurité et outillage spécifique fournis)
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Présentation des règles de sécurité par le formateur
 - Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
 - Mesure de la satisfaction des stagiaires à l'issue de l'action
 - Remise d'une attestation de formation
- Certification des compétences : validation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510 en vue de la délivrance d'un titre d'habilitation par l'employeur (un avis préparatoire à l'habilitation visé par le formateur est transmis à l'entreprise sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire).

Objectifs :

- Réaliser en toute sécurité des interventions d'entretien et de dépannage et/ou des interventions élémentaires de remplacement et de raccordement sur des installations ou équipements électriques.
- Respecter ou réaliser la consignation/mise en sécurité et les instructions de sécurité du chargé d'exploitation
- Exploiter ou rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- Rendre compte de ses activités.

Programme :

■ 1^{er} JOUR (7 heures) : théorie

- Principes généraux de l'électricité
- Risques et effets de l'électricité sur le corps
- Systèmes mis en place sur les installations afin d'assurer la protection des personnes
- Contexte réglementaire : obligations et responsabilités de chacun
- Les différents niveaux d'habilitation
- Les interventions BR/BS : décomposer les limites définies par la réglementation française
- Les travaux électriques (B1V, B2V, B1, B2, BC...)
- La mise en sécurité ou la consignation
- Les EPC et les EPI
- **Evaluation théorique** : test de connaissances et corrigé.

■ 2^{ème} JOUR (4 heures) : exercices pratiques

- Le repérage des environnements ou locaux à risques
- L'analyse préalable à son intervention
- La mise en œuvre de ses EPI
- Le balisage de la zone de travaux
- La réalisation de connexions et de déconnexions
- La pose d'une nappe et d'un EPC
- La réalisation d'interventions de dépannage avec nécessité de consignation
- La réalisation de travaux électriques et les essais
- La rédaction des documents et le compte rendu de son activité
- La mise hors service d'un équipement
- La manœuvre d'exploitation
- Le remplacement de fusibles, de lampes, d'accessoires d'un appareil d'éclairage
- Le remplacement d'un socle de prises de courant et d'interrupteurs
- Le raccordement d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mis hors tension
- **Evaluation pratique** sur installation électrique ou platine et correction.

Le + de la formation : une formation à renouveler tous les 3 ans

